



CONSEILS DE QUARTIER

QUEST DES PENTES



CONSEIL DE QUARTIER Ouest des pentes

Compte rendu de la réunion du
Jeudi 1^{er} octobre 2020 à 19h00
Salle du conseil mairie du 1^{er} arrondissement

Présent(e)s : C. BRUN, A.M. NEULAT, G. POTTIER, C. BERTHOLLET, A. GOTTELAND, D.LABBE., C.LEPRINCE, JC MORIN, B.SCIBERAS. D.DALIN, X. DEHESTRU, P. BACH, C. DEVILLERS, L. CAQUOT, F. TORRES, N. AYADI,

Excusé(e)s:

Présidence du Conseil de Quartier : Dominique Dalin & Didier Labbe

Secrétaire : Anne-Marie Neulat

Elu référent : Benoît SCIBERRAS

Réunion mensuelle : le 1^{er} jeudi du mois à 19h

Rappel de l'ordre du jour:

1. *Echanges avec Jean-Christian Morin Adjoint au maire du 1^{er} « Ville apaisée » (Mobilité-tranquillité-sécurité-propreté-Décentralisation)*
2. *Retours de la réunion du 21 septembre sur le bilan d'étape de la mise en œuvre de l'arrêté de piétonisation nocturne.*
3. *Proposition de C.Leprince de solliciter la ville pour mener ensemble la construction d'un dialogue citoyen: Comment établir une nouvelle participation démocratique des habitants.*
4. *Mise en œuvre concrète des actions de la feuille de route.*
 - *Communication*
 - *Déplacements, cadre de vie. Projet d'urbanisation tactique.*
 - *Environnement, espaces verts*
 - *Animation lien social*
- 5 *Questions diverses.*

1 Point d'organisation :

- Tour de table pour présentation des personnes présentes, et rappel de Didier Labbe de la nécessité de limiter la réunion à 2 heures.
- Il est également évoqué de remettre à disposition les comptes rendus du Conseil de quartier Ouest des Pentes sur le site de la Mairie (lien ci-dessous)

<https://mairie1.lyon.fr/participation-citoyenne/conseils-de-quartier/conseil-de-quartier-ouest-des-pentes>

- Dans chacun des 3 conseils de quartier du 1er arrondissement, doit être désigné : 1 président pour un mandat d'un an par le bureau, un co-président, 1 secrétaire. Une feuille de route doit également être établie, et répondre à des appels à des projets de la ville ou de la métropole.
- Il est rappelé que les nouveaux membres doivent s'inscrire auprès de Marie-Laure Bornet qui est la personne qui fait le lien avec la Mairie du 1^{er} (le président confirmera la procédure)
- D.Labbe rappelle le groupe mail qui a été créé pour échanger en dehors de réunions. Il insiste sur la nécessité que chacun confirme sa participation à ce groupe et rappelle que les débats sur ce groupe doivent être respectueux et restreints aux membres du Conseil de Quartier

2 Echanges avec Jean-Christian Morin Adjoint au maire du 1° « Ville apaisée » (Mobilité-tranquillité-sécurité-propreté-Décentralisation)

Déplacement dans le 1er :

- JCM: a rappelé le contenu de l'arrêté de piétonisation de juillet 2020: interdiction de circuler sur certains axes le vendredi et le samedi de 22h à 4h.
- Il est noté l'augmentation des problèmes de rodéos nocturnes : même si ceux-ci existent depuis longtemps dans la périphérie de Lyon, ils sont de plus en plus fréquents en centre-ville, créant une véritable nuisance pour les habitants. La fin du confinement a marqué un relâchement majeur dans les comportements et le phénomène des rodéos s'est reporté sur notre arrondissement ;
- JCM signale le manque de 250 postes dans police nationale. La nuit, deux équipages de police nationale seulement sont affectés pour Lyon 1^{er} et 4eme, et leurs interventions portent dans l'ordre : violences sur les personnes, violences sur les biens, tapages nocturnes (dont rodéo) en dernier.
- Volonté de changement dans le 1^{er}: une cellule « rodéo » est en place, et au niveau municipal la zone de verbalisation issue de la vidéo est étendue : + 350 depuis début août. Pour la sécurité des personnes, il est nécessaire d'avoir plus de policiers.
- Zone de vidéo-verbalisation par caméras étendues des lundi 5 oct : quai St Vincent, quai de la pêcherie
- De façon plus générale, l'étude de la piétonisation du bas des pentes est en cours, ce processus sera poursuivi (rue Terme, rue de la Martinière...)
- La montée St Sébastien passera à un seul sens (montant ou descendant) avec de vrais trottoirs.
- Extension de la piétonisation : la mairie a la conviction que la distribution de l'espace public entre voitures, transports en communs, mobilité douce, piétons et résidents doit être inversée, et qu'il est nécessaire d'augmenter et adapter les transports en commun.
- Dès le 24 septembre la circulation est interdite dans la portion de la rue des capucins entre la montée de la grande côte et la rue Terme. Plusieurs membres du conseil indiquent que cette décision rend impossible la traversée Rhône Saône en voiture, et cause un report de circulation sur les rues adjacentes. (Leynaud, montée St Sébastien...)

Parkings à vélos et 2 roues :

- JCM : d'ici 2 mois, 170 arceaux à vélo doivent être installés. Leur positionnement est d'ores et déjà fixé. Une autre vague d'installation est prévue. Les habitants seront consultés sur leur emplacement.
- Idem pour 30 emplacements de stationnement de trottinettes électriques, actuellement abandonnées sur les trottoirs et parfois dangereuses. Deux opérateurs vont déterminer un emplacement au sol, elles seront donc géolocalisées dans la partie basse des pentes. De même une demande de vitesse maximale est demandée pour ces trottinettes.
- JCM "la place des Terreaux pourraient être rapidement dans les programmes des trottinettes électriques pour que leur vitesse y soit limitée"
- Un travail est en cours avec LPA (Lyon Parc Auto) afin que cet opérateur devienne un « opérateur de mobilité ». LPA doit proposer une solution de stationnement sécurisé pour les vélos électriques. Dans ce cadre, Fabien Bagnon, vice-président mobilité douces et voirie de la Métropole est devenu président de LPA ce qui, permettra une coordination des actions. Dans la même démarche, Bruno Bernard, le président de la Métropole, sera le président du Sytral.

Sécurité :

- JCM souligne la nécessité d'augmenter la police de proximité. 50 policiers municipaux sont en cours de recrutement puis de formation. La fragmentation en unités spécialisées de la police nationale vient grignoter et restreindre les effectifs disponibles pour la police de proximité. Le préfet n'a que peu de pouvoir
- JCM s'interroge sur le désœuvrement des jeunes qui se retrouvent à Lyon le samedi soir pour venir tourner en voiture dans la ville avec la musique à fond et sur l'absence d'alternatives qui leurs sont proposées (fermetures des boîtes de nuit).
- Action avec les supérettes pour limiter la vente d'alcool après 22h et limiter les nuisances nocturnes.
- Sécurité : La création d'un "Conseil de la nuit" regroupant élus, habitants et commerçants est suggérée.

Stationnement dans le 1er arrondissement :

- JCM : le stationnement est gratuit dans une partie du le 1^{er} arrondissement, ce qui pose des problèmes de voitures ventouses qui rendent impossible le stationnement des riverains. Par ailleurs il existe un stationnement sauvage sur les trottoirs du Boulevard de la Cx Rousse et cours Giraud. JCM indique que des mesures vont être prises pour rendre les trottoirs aux piétons.
- 35 000 habitants dans le 1er, et 3600 places de parking disponibles, mais les ¾ des véhicules en stationnement ne sont pas des habitants du 1er et du 4ieme.
- Toutes les études montrent que passer d'un stationnement gratuit à payant augmente le taux de rotation des véhicules de 4.
- Un projet de stationnement payant est à l'étude, avec un principe de « tarif résident » et un principe de tarif résident qui serait fonction des revenus sera étudié. (retour d'expérience de la ville de Bordeaux)
- Nécessité de favoriser le parking des livraisons et des artisans.

Transports en commun

- Le cadencement des bus C13 et C18 sera discuté avec le Sytral
- Idem pour le S12 et S6 jugés pas assez fréquents
- Passage à un bus à soufflet pour le C13 et le C18
- Bus ligne C13 (Montessuy/Grange Blanche : aujourd'hui la ligne est coupée à Hôtel de Ville (changement de bus nécessaire) : Le Sytral s'oriente vers le report de la coupure à la Part-Dieu.
- Une question également à l'étude : comment mieux utiliser et optimiser le mode « doux » du tunnel de la Croix Rousse : pour des personnes à mobilité réduite par exemple. Les bus repasseront sans doute dans le tunnel des voitures.

o

Propreté

- Question du campement cours Giraud, avec certaines familles présentes depuis 12 ans. Un minimum « décent » a été réalisé : rétablissement de l'accès à l'eau, ainsi qu'un accès aux toilettes. Mais la compétence du relogement, qui serait une solution plus pérenne, est une compétence d'état, et non municipale. La Mairie du 1^{er} suit ce dossier.
- Il est également demandé d'augmenter la fréquence de nettoyage des rues aux alentours des écoles, ainsi que le nombre et le ramassage des poubelles : CDQ : faire des propositions
- Problème de nuisance des poubelles à verre rue de la Martinière, qui créent un bruit constant et tardif pour les riverains. Cette nuisance vient principalement des restaurateurs : c'est à la ville d'assurer le ramassage de verre des commerçants. Un service commun (Ville-Commerçants) doit être trouvé.
- o
- Tous ces points de propreté/nuisance peuvent être remontés sur le site : toodego <https://www.toodego.com/>

Végétalisation

- Politique de remplacement des arbres, et volonté de planter 1000 arbres dans le 1^{er} arrondissement, ainsi que des vergers, avec la plantation d'arbres fruitiers (Exemple : 100 arbres sont prévus rue de la Martinière et rue de l'Annonciade.)
 - Suggestion d'une participante : lancer une opération "1000 arbres-1000 parrains" avec participation financière modique pour que chacun se sente responsable de la végétalisation.
 - Une recolonisation des friches est à l'étude : exemple la place Tobie Robatel
 - Suggestion des murs végétaux (idem Annonciade) : problème du cout, et à étudier avec les bâtiments de France
 - Il est également demandé à JCM comment apporter de l'aide aux riverains qui veulent végétaliser des cours d'immeuble : suggestion de s'adresser au CAUE du Rhône (Conseil d'Architecture, d'urbanisme, et d'environnement)
- Question JCM : pouvons-nous indiquer dans le CR le processus « permis de végétaliser » ?
- Deux personnes organisent une rencontre aux Subsistances le 24 octobre à 14h sur la végétalisation en ville.

3 Proposition de C.Leprince de solliciter la ville pour mener ensemble la construction d'un dialogue citoyen: Comment établir une nouvelle participation démocratique des habitants?

Didier Labbe regrette que cette question ne puisse être traitée faute de temps. Il indique que la mairie lance une réflexion sur un thème similaire. Une réunion est prévue le 13 octobre avec à l'ordre du jour:

- Ø Le renouvellement des pratiques de démocratie participative
- Ø Les actions qui seront menées dans le cadre de la campagne de réinscription

Un maximum de 3 personnes représentera le conseil de quartier : il fait appel aux personnes qui souhaitent participer à cette réunion avec Catherine Leprince et demande que les membres s'expriment sur le groupe mail pour que la parole du conseil de quartier soit transmise lors de cette réunion.

Prochaine réunion le 5 novembre 2020 à 19h salle du conseil mairie du 1^o arrondissement.